



L'Assemblée Générale de l'APÉSS 53 26 avril 2017 LAVAL

„Des racines et des actes- la stratégie de l'APÉSS“



Ensemble, soyons acteurs de notre territoire !

Ordre du jour :

1. Le Rapport moral du Président
2. Le Rapport d'activités
3. Le Rapport financier
4. Election des administrateurs
5. L'évolution du projet associatif de l'APESS: „Des racines et des actes- la stratégie de l'APESS“!
6. Moment convivial

1. Le rapport moral du Président

Merci de votre présence à notre, à votre AG 2017. Elle témoigne chaque année de l'intérêt que vous portez à l'Economie Sociale et Solidaire à travers l'Association APESS.

Comme nous allons le découvrir dans les rapports qui vont suivre, l'année 2016 a encore été fertile en événements mais toujours avec une situation financière tendue. Nous renforçons les activités en lien avec les territoires. Nous proposons des réflexions en rapport avec la vie des structures de l'ESS. Nous promovons l'ESS dans les écoles et dans nos représentations institutionnelles. Nous activons le réseau des acteurs à travers des manifestations diverses et des communications nombreuses. Nous répondons autant que possible aux sollicitations d'émergence, d'accompagnement, de propositions de projets. Nous participons à la vie régionale de l'ESS.

L'an dernier, « en croisant nos regards », nous avons défini quels pouvaient être les grands axes de l'ESS du département pour les années à venir.

Cette année, notre AG prolonge la réflexion en bâtissant sur le thème « Des racines et des actes : La stratégie de l'Apess ». Des racines pour marquer l'ancrage de nos valeurs et des actes pour dire ce que nous comptons faire pour les années futures.

L'APESS a été le premier réseau départemental de l'ESS créé en Pays de la Loire. Vous trouverez sur le site web toutes les actions menées depuis l'année de sa création en 2000 : l'organisation du PIC 2000 (grande manifestation des structures de l'ESS dont on a déjà parlé), le 1^{er} observatoire de la vie associative et la participation au guide pratique des associations, une grande réflexion sur l'insertion et le financement, l'élaboration d'un annuaire des acteurs de l'ESS et sa mise à jour quelques années plus tard, un travail sur l'adaptation de la charte de l'Economie Sociale et Solidaire, une réflexion sur la mise en œuvre d'un centre de ressources de l'ESS, la réalisation des assises territoriales de l'ESS, la réflexion sur la loi de 2014, la promotion des PTCE et l'accélération des animations depuis l'arrivée de Gianina en 2016.

Si je relate quelques actions du passé, c'est pour mieux asseoir les bases de nos actions de demain. Quand on a réalisé le travail sur la charte de l'ESS, on a rappelé les principes fondamentaux qui doivent orienter les acteurs de l'ESS. On peut en relire les 8 grandes lignes :

- Le fonctionnement démocratique dans les prises de décisions, dans la représentativité, dans la facilitation de l'expression de ses membres...
- La solidarité vécue à l'intérieur de l'entreprise, entre salariés et bénévoles, la solidarité financière, mais aussi la solidarité externe en fonction de l'objet de la structure...
- La liberté d'adhésion et d'engagement : plus ou moins longue en fonction de la structure...
- Le lien social en interne obtenu grâce à l'interconnaissance entre les membres, la participation et la formation des salariés, des administrateurs...
- L'indépendance envers les financeurs privés ou publics mais une recherche de partenariats conventionnés...
- La gestion désintéressée, transparente, utile au service et à la pérennité du projet...et dont les équilibres économiques sont respectés.
- L'ancrage territorial pour un développement durable... environnemental, économiquement viable, humainement vivable.
- Pour conclure cette charte sur la finalité des entreprises de l'ESS au service de l'humain en favorisant l'égalité Homme/Femme et la non-discrimination...

Bien sûr, ce discours peut paraître loin de nos propres réalités et il ne s'agit pas d'en déduire que parce qu'on est une structure de l'ESS on se trouverait une dimension morale au-dessus du reste de l'économie.

On pourrait à ce titre prendre exemple sur des entreprises conventionnelles qui, grâce à leur réflexion sur la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) ont su donner une ouverture proche de l'Economie Sociale. Mais il n'en reste pas moins que l'Economie Sociale et Solidaire a des atouts spécifiques liés notamment à la constitution et l'utilisation des capitaux totalement différents de l'économie classique. Cela exclut les délocalisations, les écarts de revenus monstrueux, la soumission à la rémunération d'actionnaires ou même à celle de son propre capital.

En fait l'Association pour la Promotion de l'ESS en 53 doit évoluer en tenant compte des réalités locales et en s'appuyant sur les valeurs à défendre auprès de nos interlocuteurs.

Promouvoir c'est aussi développer, accompagner, proposer.

Peut-être devons nous amplifier nos actions vers l'animation de projets, vers le soutien des activités innovantes pour dynamiser et rendre attractif nos territoires.

La Stratégie Régionale de l'ESS a fixé trois enjeux fondamentaux et des objectifs opérationnels :

- Intégrer les acteurs de l'ESS dans le développement économique territorial
- Accompagner le développement des entreprises de l'ESS
- Faire connaître et valoriser l'ESS

Peut-être pourrions nous compléter, amender, modifier, adapter ces enjeux pour définir la propre stratégie de l'Apess ? Ce sera l'objet du dernier point de cette AG.

A chacun d'entre nous d'être force de proposition pour que l'ESS en Mayenne se développe. Il en va de l'avenir de nos territoires ruraux.

Avant de terminer, je tiens à remercier nos partenaires : le conseil régional, la ville de Laval, le crédit mutuel.

Je tiens à remercier également les membres du CA qui s'investissent à l'APESS. Merci également à Gianina pour son engagement efficace au sein de l'association. Enfin, un merci particulier à Laurent Vieira, directeur d'Habitat Jeunes, pour nous avoir aidé à réfléchir au projet associatif de l'APESS point de départ d'un DLA qui fera l'objet d'un travail des prochaines semaines et encore merci à vous tous de votre présence.

2. Le rapport d'activités

Avant de commencer à présenter les actions que l'APCESS a pu mener durant cette année, nous voulons rappeler les axes auxquels nos actions répondent:

- Promotion et Sensibilisation à l'ESS
- Représentation et Valorisation de l'ESS auprès des pouvoirs publics et du monde économique local
- Information et orientation des acteurs et porteurs de projets
- Mise en réseau des acteurs de l'ESS du territoire
- Axe spécifique: Pôle territorial de coopération économique et/ou Innovation sociale

Toutes les réalisations ont pu voir le jour grâce au soutien financier du Conseil Régional, mais aussi au soutien de la Chambre Régionale de l'ESS, des élus locaux et des structures locales qui ont répondu à nos diverses sollicitations.

I. Promotion et sensibilisation à l'ESS

Sur cet axe, plusieurs actions ont été enclenchées en vue de promouvoir l'ESS auprès du grand public.

a. Communication

Au niveau de la communication, en 2016 nous avons travaillé sur les outils, soit le logo et la charte graphique de l'association. Le travail a été mené en partenariat avec le graphiste Marc Pouteau, qui nous aidé à mettre en images ce que l'APCESS représente et souhaite représenter sur le territoire.

Le site de l'APCESS a été régulièrement mis à jour avec des informations concernant l'association et ses actions. L'APCESS est présente également sur Facebook, où on peut trouver diverses infos liées à l'ESS et au réseau des structures de l'ESS.

Pour tenir informé le réseau local sur les actions menées ou les actualités sur l'ESS, un bulletin de l'APCESS devenu newsletter récemment, est envoyé tous les 2 mois. Egalement le compte Facebook est toujours tenu à jour avec des infos locales, régionales, nationales de l'ESS.

En 2016, nous avons démarré le partenariat avec l'Autre radio qui s'est concrétisé par la réalisation mensuelle de l'émission « Les rendez-vous de l'APCESS ». L'objectif est resté le même : la mise en avant des structures locales et de leurs projets futurs. Nous avons abordé les thèmes suivants : l'ESS sur le territoire, l'économie de proximité, la culture, l'économie circulaire : le réemploi et le traitement des déchets, le développement local en Haute Mayenne, le bio, les Jeunes chambres économiques de la Mayenne, la redynamisation des centres bourgs- le projet Habiter-là, l'accessibilité. C'est le moyen de mailler tous les projets du territoire et de permettre au grand public la connaissance de ces acteurs locaux. 10 émissions et 23 structures invitées: Emmaus, CMA Laval, Mayenne Culture, Epicerie de Fontaine Daniel, Quest'Handi, Lilavie, A la Croisée, Alternatri, Laval aggro- Service « Tri et gestion de déchets », Civam Bio, Biocoop Mayenne Bio Soleil, PNR Normandie Maine, Pays de Haute Mayenne, Payaso Loco, cabinet d'émile R., les JCE de Laval, Chateau-Gontier et Mayenne.

b. Organisation du Mois de l'ESS

En 2016, l'APESS 53 a rejoint le groupe des acteurs associatifs : le Mouvement associatif, Créavenir, La DDCSPP, le CDOS 53, le CEAS 53, le Partenariat associatif, L'autre Radio, nommé ensuite collectif DVA-ESS, en vue d'organiser un événement pour marquer le mois de l'ESS en Mayenne. Suite aux réunions de travail, le collectif a organisé le 8 novembre « Les Rencontres départementales de l'ESS », une journée dédiée à la connaissance et l'interconnaissance des structures de l'ESS du département. Une journée organisée en 3 temps : animation autour des spécificités de l'ESS, la tenue de stands (16 structures présentes) avec l'exposition proposée par Synergies 53 et en soirée une conférence sur la Gouvernance spécifique aux différents statuts de l'ESS. Sur l'ensemble de l'événement une centaine de personnes ont pu participer, ce qui a donné envie au collectif de continuer la réflexion en 2017 et d'ouvrir le collectif à d'autres structures locales.

Toujours au mois de l'ESS, l'APESS est intervenue dans les 3 Eésidences de Habitat Jeunes à Laval : Nicole Peu, François Peslier et Pierre de Coubertin, pour échanger avec les jeunes sur « Comment l'ESS influence-t-elle mon quotidien ? ».

Pour marquer le mois de l'ESS, l'APESS a été invitée pour en parler à l'Autre radio, à l'émission « Vers un autre jour » et à la Radio Fidélité.

En tant que relais de la CRESS, nous avons diffusé le programme des actions du département durant ce mois.



c. Interventions dans les lycées

Concernant les interventions dans les établissements scolaires, nous sommes intervenus auprès des lycéens du Lycée Ambroise Paré à Laval pour leur présenter la diversité des structures et actions locales de l'ESS. Nous sommes intervenus dans 6 classes de seconde, profil SES, durant le cours d'économie pour présenter et échanger avec les élèves sur les spécificités de l'ESS.

Une autre intervention : *Café économique de demain* a été réalisée au Lycée Raoul Vadepied, à Evron avec la présence de M. Rautureau, directeur d'Envie Maine et le président du CDOS à cette période, M. Liebert. Cette intervention était réalisée en partenariat avec la CRESS et l'association 100000 entrepreneurs. L'objectif primordial étant de **transmettre aux jeunes la culture et l'esprit de l'entreprise au sens large** ainsi que la connaissance des spécificités de l'ESS.



II. Information - Orientation des porteurs de projet et des acteurs de l'ESS

L'APESS 53 a été sollicitée par différents porteurs d'idée ou de projet ESS en vue de les accompagner dans leurs réflexions de création d'une structure:

- Un projet de création d'activité de maraichage à Carelles
- Projet d'une activité de services à Blandouet
- Participation aux réflexions de création d'une Ressourcerie à Laval
- Projet de création d'un Gite de groupe – recherche de financement
- Orientation du projet Archipel vers le Conseil Régional des Pays de la Loire pour qu'il puisse obtenir le financement d'émergence d'un PTCE
- Le projet de création de la Passerelle à Née (l'association de Saint Marcel (56) - financement participatif

Dans le cadre des Entrepreneuriales 2015/2016, nous avons été interpellé par un groupe de jeunes qui souhaitent créer un projet „Pub citoyenne et solidaire“.

Notre accompagnement consiste dans l'apport d'informations concernant les différents statuts sous

lesquels le projet peut prendre forme, soit une SCIC, soit une association, soit une SA etc.; des orientations vers des financements spécifiques au type d'activité choisie, aux partenaires impliqués. Nous donnons des adresses de visites qui peuvent servir d'exemples en lien avec les projets. Nous sommes toujours en contact avec les porteurs de projet et répondons régulièrement aux diverses sollicitations.

Nous avons participé à la JAVA- Journée Annuelle de la Vie Associative organisée par le Partenariat associatif à Laval. L'APESS a été l'intervenant dans le cadre de l'atelier sur le Financement participatif ou le crowdfunding.

III. Mise en réseau des acteurs de l'ESS

En tant que réseau départemental de l'ESS, l'APESS oeuvre à créer une dynamique territoriale des acteurs de l'ESS. A ce but, des petits-déjeuners thématiques ont été organisés, avec l'objectif de découvrir l'entreprise qui accueille la rencontre, provoquer des échanges autour du thème proposé et l'interconnaissance des structures participantes. Les sujets proposés lors des petits déjeuners: les réseaux sociaux, la RSE, l'emploi mutualisé, le lieu mutualisé ou le tiers lieu. Nous avons dû annuler celui sur le DLA faute d'inscrits.

Toujours avec le même objectif, des réunions thématiques sur le financement ont été organisées: 2 réunions sur le crowdfunding, la 2ème étant organisée en partenariat avec Hello Asso, une plateforme numérique de crowdfunding et d'accompagnement des associations pour financer leurs actions. Une réunion sur les finances solidaires avec les intervenants de Crédit coopératif, Les Cigales, Terre de liens, Le Fondes.

IV. Représentation-Valorisation de l'ESS auprès des pouvoirs publics et du monde économique local

Au niveau local, l'APESS participe à des réunions régulières dans les différentes instances locales et régionales :

- Le Codev de Laval agglomération, dans la commission « EFESA» (Emploi/Formation/Enseignement supérieur et apprentissage)
- Le Codev du Pays de Mayenne où la présidence est assurée par une membre du CA de l'Apess – Yvone Genest, présidente des Cigales au niveau régional
- Participation et intervention aux réunions organisées par l'Espace régional de Laval avec les développeurs économiques des Communautés de communes mayennaises
- Pacte territorial pour l'insertion- participation à la réunion initiée par le département autour de l'insertion
- Participation au Comité local de la CJS de Laval- intervention auprès des jeunes de la CJS afin de leur présenter les spécificités d'une coopérative
- Participation aux réunions „CLaval “
- Participation aux réunions de travail du Comité de pilotage du GEM 53 afin de créer **PEPS 53**- Groupement des employeurs non marchand.

V. Participer au développement économique du territoire: co-animation du PTCE en Haute Mayenne

Le Pôle territorial de coopération économique de Haute Mayenne c'est un regroupement de structures, collectivités locales, qui se réunissent en vue de travailler sur les 3 axes ciblés: la redynamisation des centres bourgs, l'économie circulaire et les circuits courts alimentaires et non alimentaires. Aujourd'hui le projet est en phase d'émergence , le but étant d'apporter des réponses aux enjeux liés à chaque axe. L'APESS co-anime avec la collectivité de Haute Mayenne le projet, dans le groupe d'animation faisant partie également Civam Bio, animateur de l'axe circuits courts alimentaires et non alimentaires. Civam Bio avait déposé initialement le projet de PTCE „Mieux manger en Mayenne“ qui n' pas été retenu suite à la participation à l' appel à projets en 2015.

Parmi les acteurs locaux impliqués, on retrouve: Maine ateliers, l'Epicerie de Fontaine Daniel, le PNR Normandie Maine, le Pays de Haute Mayenne, Créavenir, la CCI, la CMA, le Conseil de développement, les élus locaux, Civam Bio, etc.

VI. Vie associative

- L'AG de 2016 a eu lieu le 21 avril, à la Résidence Nicole Peu-Habitat Jeunes. A ce jour, l'APESS a 33 adhérents, un Conseil d'administration composé de 8 membres.
- Pour 2016, les Conseils d'administrations de l'APESS se sont tenus : le 2 février, 1 mars, 10 mai, 2 novembre, 03 décembre.
- L'APESS est également élue au Conseil d'Administration de la CRESS à Nantes et travaille en partenariat étroit avec cette instance dans le cadre des groupes-projets: Sensibilisation à l'ESS.

Les réunions techniques organisées par la CRESS:

- Avec les autres réseaux départementaux de l'ESS
- Réunions de travail ESSor , ESSor Connect
- Réunions sur la Silver Economie
- Réunions réseau des PTCE ligériens

Des RDV avec les élus locaux: Samia Soultani-conseillère régionale et adjointe au maire, Laurent Généau- du Conseil départemental, Directeur environnement, transport et mobilité, Philippe Habault, adjoint au maire Laval.

Des RDV avec les divers acteurs locaux : Caisse d'Epargne, Fondes, Le Groupe la Poste, GEM 53, Biocoop Mayenne Bio Soleil, Partenariat associatif, Epicerie Fontaine Daniel, FD Cuma, le CDOS, Titi Floris, Alternatri, OCCE de la Mayenne, Ornicare, Unis Cité Laval, La Direccte de la Mayenne.

3. Le rapport financier

COMPTES APSS AG 2017

Comptes de résultat 2016					
Charges	2015	2016	Produits	2015	2016
Salaires personnels	4 545,00 €	13 953,00 €	Aide à l'emploi	1 998,88 €	6 034,08 €
Charges sociales + formation	356,00 €	6 222,00 €	Cotisations	780,00 €	805,00 €
Frais déplacements (kms, autoroute, parking)	946,84 €	2 219,34 €	Intérêts	74,60 €	61,55 €
Frais repas	136,00 €	174,86 €	Subvention Laval	500,00 €	500,00 €
Loyer	597,90 €	570,42 €	Prise en charge doc/Crédit Mutuel	250,00 €	954,00 €
Assurance	105,97 €	197,40 €	Convention CRESS C.Régional	14 005,00 €	10 000,00 €
Événements (annonce mois ESS, réunions div, AG)	294,74 €	150,08 €	DDCSPP journée nov 2016		750,00 €
Tél	14,60 €	199,18 €	Participation écoles, formation 2015	250,00 €	1 191,00 €
Interv. Extern. (Com, Paie, Kms Interv)		2 649,80 €			
Journée d'études (Angers, PTCE Lyon)		560,00 €			
Autres fournitures tampon, Papier, Photocopies...	825,73 €	635,63 €			
Timbres	70,88 €	33,48 €			
Cotisation CRESS et CEAS	193,00 €	242,00 €			
Frais financiers		10,35 €			
Bénévolat valorisé (nb he 2016 = 800 heures X 12 €)	17 292,00 €	9 600,00 €	Autofinancement Apess	17 292,00 €	9 600,00 €
			écart solde trésorerie	0,50 €	
Sous Total	25 378,66 €	37 417,54 €	Sous Total	35 150,98 €	29 895,63 €
Excédent de l'exercice	9 772,32 €		Déficit de l'exercice		7 521,91 €
TOTAL	35 150,98 €	37 417,54 €	TOTAL	35 150,98 €	37 417,54 €

BILAN au 31/12/2016					
ACTIF	2015	2016	PASSIF	2015	2016
6 parts SCIC Bois Energie	120,00 €	120,00 €	Réserves	6 318,75 €	16 091,07 €
Part sociale Crédit Mutuel	5,00 €	5,00 €	Résultat exercice	9 772,32 €	-7 521,91 €
Banque et livrets	15 966,07 €	8 444,16 €			
Total actif	16 091,07 €	8 569,16 €	Total passif	16 091,07 €	8 569,16 €

Prévisionnel 2017			
Charges	2017	Produits	2017
Salaires et Ch sociales	22 000,00 €	Aide à l'emploi jusqu'au 31/08/2017)	4 024,00 €
Autres charges formation	1 000,00 €	Cotisations	1 000,00 €
Bureau APSS	800,00 €	Intérêts	60,00 €
Cotisations CRESS+CEAS	250,00 €	Ville de Laval	500,00 €
Assurance	200,00 €	Conv. C. Rég 2016-2017/31000 €	11 500,00 €
Événements (mois ESS, réunions)	600,00 €	Prestations diverses	500,00 €
AG 2017	100,00 €	Avance Fondes (en attente conv CR)	10 000,00 €
Déplacements	2 500,00 €	Autofinancement Apess	566,00 €
Fourniture et divers, comm.	700,00 €		
Bénévolat Valorisé	8 000,00 €	Autofinancement Apess/BV	8 000,00 €
TOTAL	36 150,00 €	Sous TOTAL	36 150,00 €